



BUDGET PRIMITIF 2026

Conseil municipal du 13 décembre 2025

Contexte

Le budget 2026 a été construit à partir des éléments suivants :

- Comparaison Budget Primitif à Budget Primitif
- Prospective avec évolution à 1.5 % d'inflation et à 2% pour les charges de personnel
- Capacité d'investissement de 54 M€
- Epargne Brute projetée à près de 33 M€
- Capacité de désendettement maintenue à 5 ans

Projet de loi de finances pour 2026 :

Le projet de loi de finances pour 2026, a été présenté le 14 octobre au Conseil des ministres.

- De fortes incertitudes pèsent sur les collectivités en raison de l'instabilité gouvernementale et de l'incapacité actuelle du parlement à donner une visibilité budgétaire aux collectivités locales.
- Dans ce contexte incertain, le budget primitif présenté ce jour sera ajusté comme l'an dernier lors du prochain budget supplémentaire.

Synthèse du budget

Le budget 2026 s'inscrit:

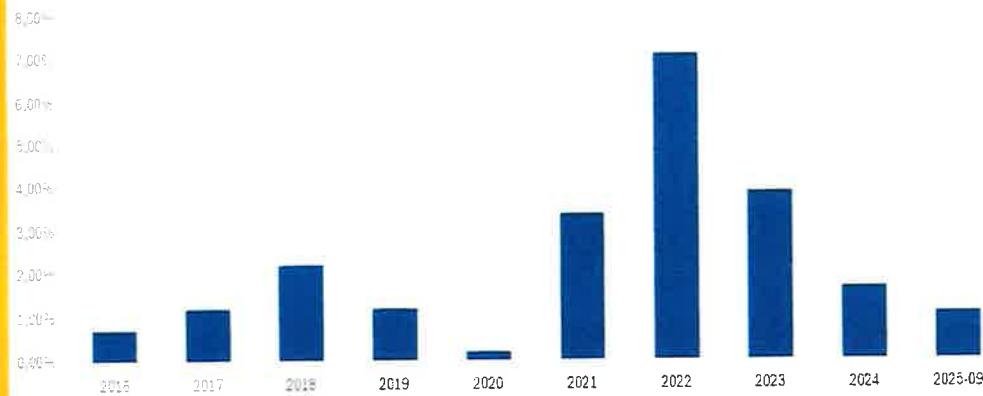
- Dans la volonté de poursuivre notre engagement en faveur des projets d'investissement : **83,7 M€ de dépenses d'équipement sur les 3 budgets de la ville**
- Il maintient un niveau d'autofinancement satisfaisant (un peu plus élevé qu'en 2025)
- Il s'articule autour des actions prioritaires de la ville en matière d'urbanisme, d'éducation, de développement de la cité, de sécurité, de travaux de proximité et d'animation de la vie locale .

Evolution de la fiscalité : 2026, maintien des taux

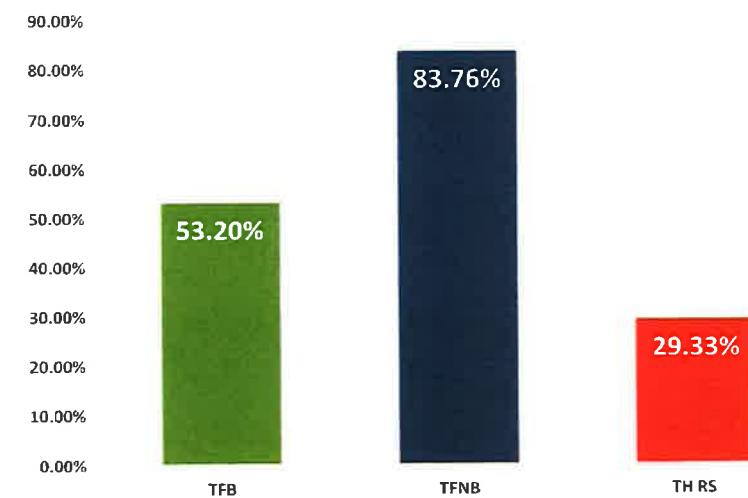
La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales prévue pour 2026 devrait être d'environ +1,5%, calculée sur la base des prévisions de l'indice des prix à la consommation harmonisé en novembre de l'année N-1. L'indice est en nette décélération après les hausses de 7,1% en 2023, 3,9% en 2024 et 1,7% en 2025.

Les taux de la fiscalité directe locale restent stables par rapport à 2025 (comme sur toute la durée du mandat).

Evolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPCH)
servant de base de calcul pour la revalorisation des valeurs
locatives cadastrales

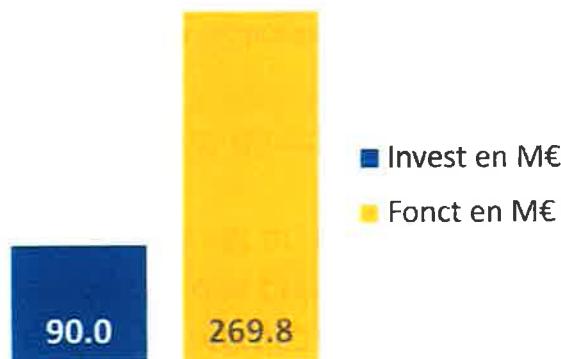


Taux de la fiscalité directe locale



EQUILIBRE GENERAL DES BUDGETS : 402,6 M€

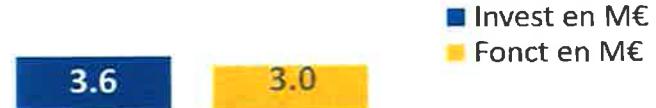
BUDGET PRINCIPAL



BUDGET ANRU



BUDGET CADEREAU



Soit 276,7 M€ en fonctionnement et 125,9 M€ en investissement

LE BUDGET PRINCIPAL 359,8 M€

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

269 830 715 €

INVESTISSEMENT

89 966 848 €

359 797 563 €

0,82%

Evolution
BP 2025/
BP 2026

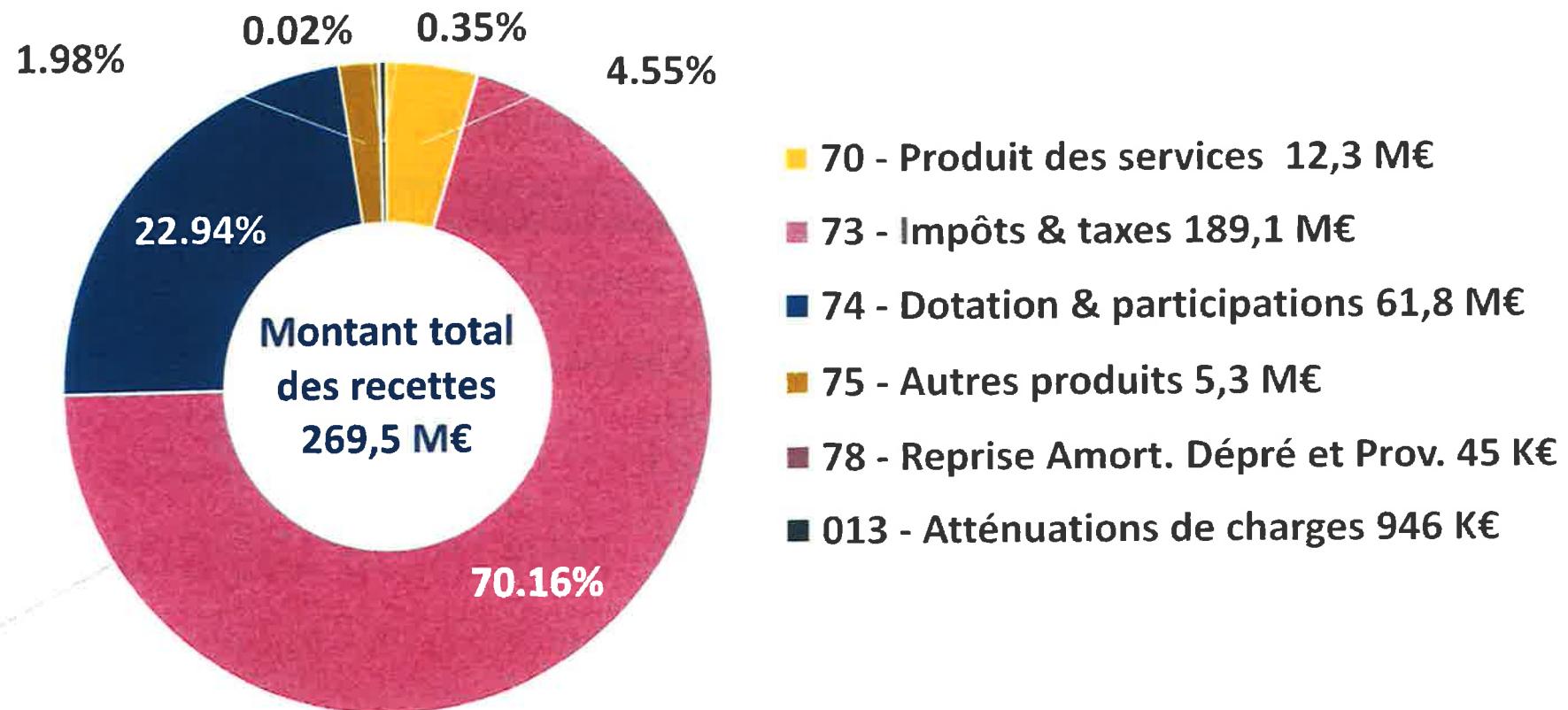
3,37%

1,45%

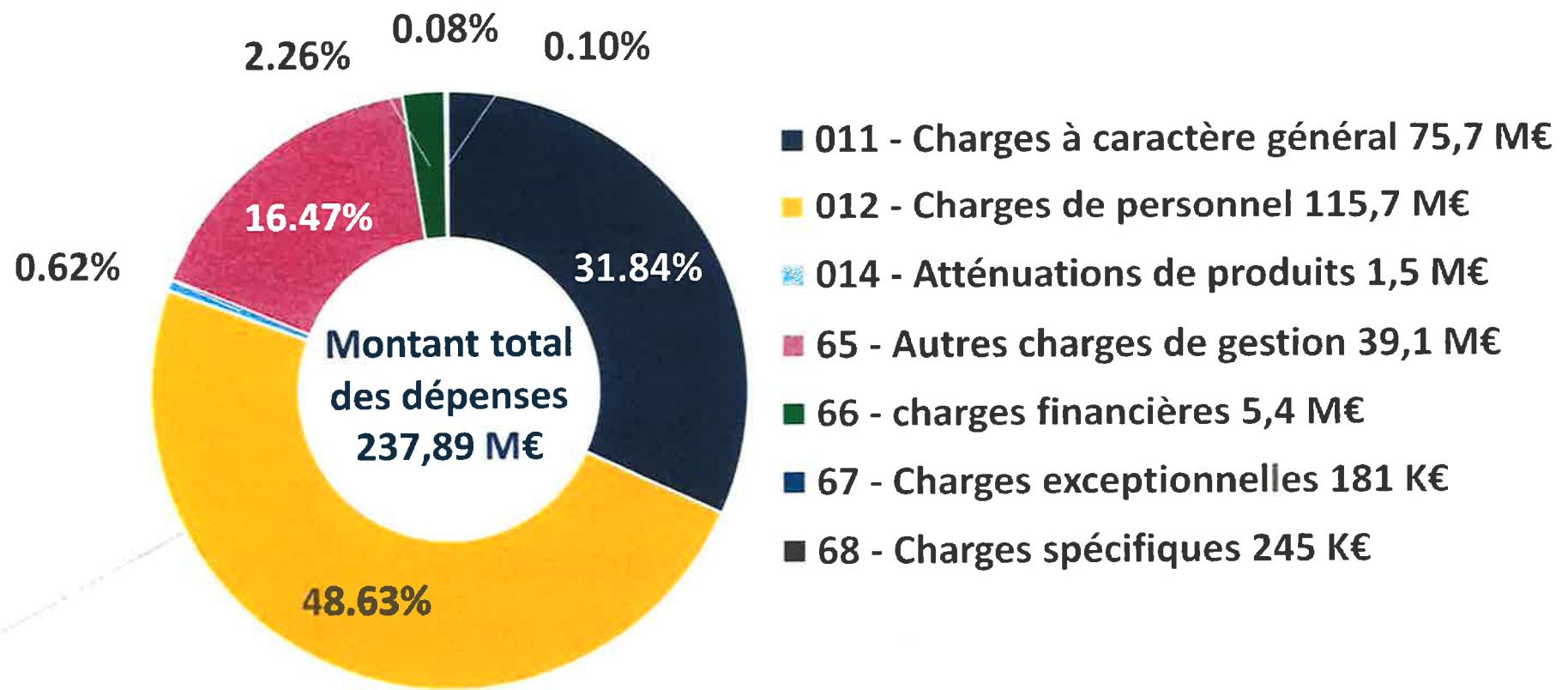
Rappel BP 2025	354 667 608,60
Rappel DF 2025	267 630 895,00
Rappel DI 2025	87 036 713,60

Evolution du budget : **5 129 955 €**

Recettes de fonctionnement : En évolution de 0,80% par rapport à 2025

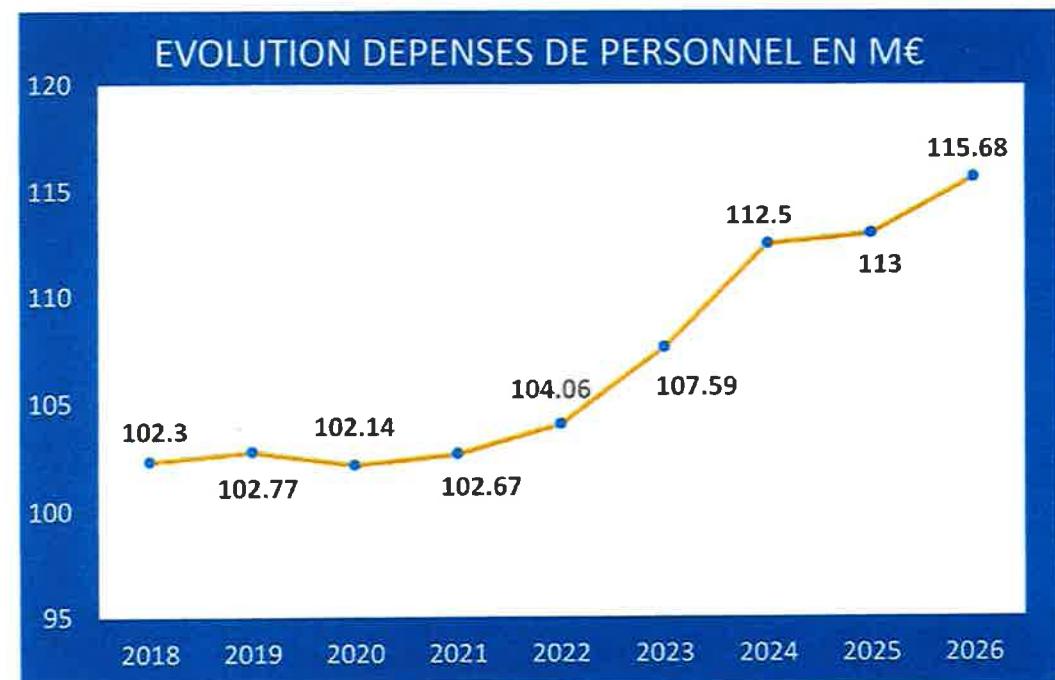


Dépense de fonctionnement : Une évolution globale de 1,12 %



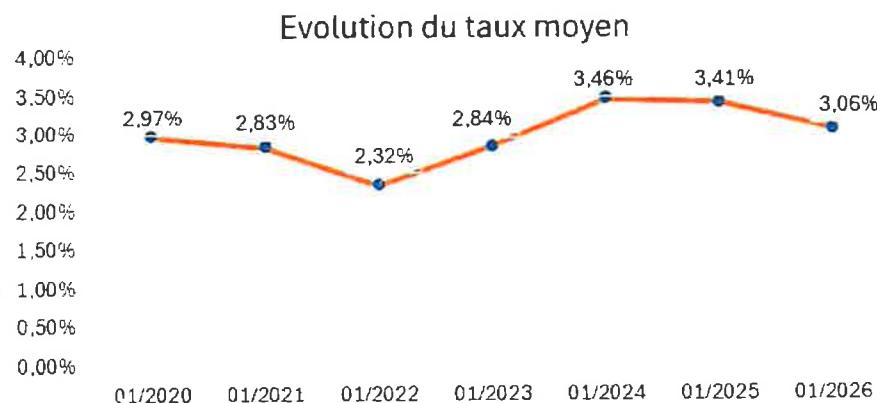
Les dépenses de fonctionnement Focus sur la masse salariale

Pour 2026, le recrutement de 15 PM, les 2% de GVT et l'augmentation de 3% des cotisations retraite, engendrent une légère hausse de la masse salariale à un peu plus de 15 M€.

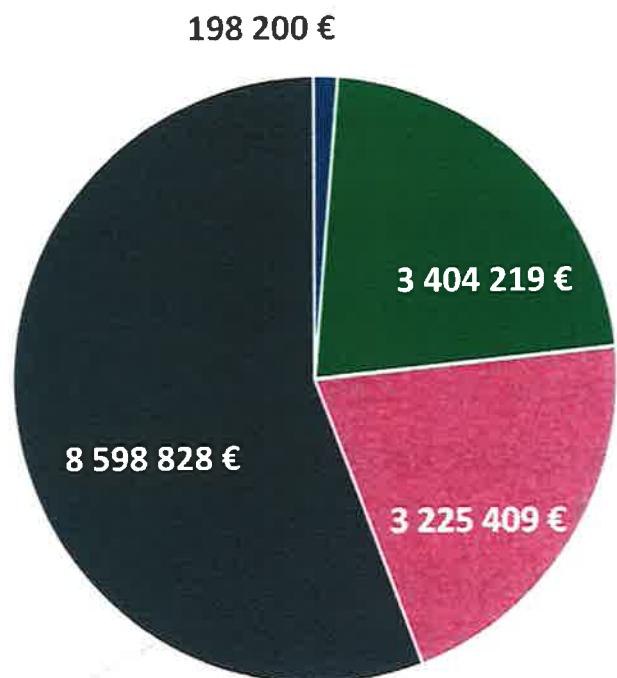


L'EVOLUTION DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

- Un taux moyen à 3,06 %, une dette sécurisée disposant de la meilleure note 1A de la charte Gissler et un ratio de capacité de désendettement à 4,9 ans.
 - Une annuité de la dette composée des intérêts en 2026, estimés à 5.4 M€ et du remboursement du capital estimé à 19.2 M€, soit un total de 24.6 M€.
 - Un encours de dette sur le budget principal qui s'élèvera à 174,5 M€ au 01/01/2026 contre 189 M€ en 2020, soit une baisse de l'encours de 7,9 %.
- Permet à la ville de maintenir pour son budget 2026 un investissement fort, tout en préservant sa capacité à stabiliser son endettement sur un niveau modéré.



Les subventions de fonctionnement



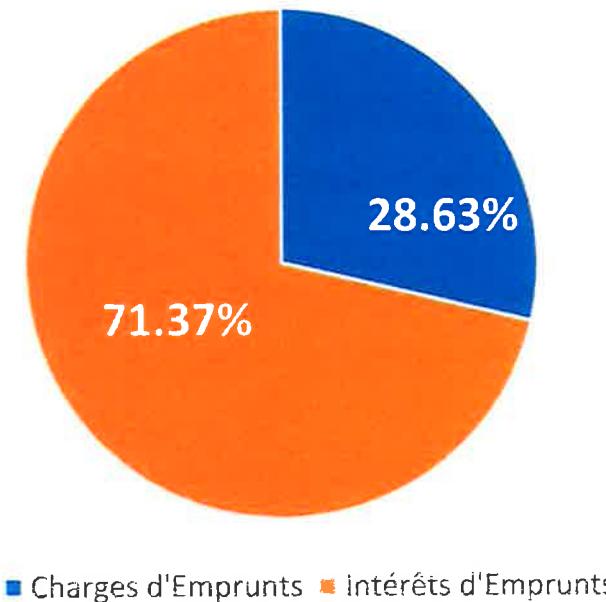
■ Caisse des écoles ■ CCAS ■ Autres organismes publics ■ Associations

- 8,6 M€ sont destinés à participer au financement de projets et actions menées par quelques 500 associations.
- La ville est en réalité en contact avec quelques 2 000 associations parmi les 5 137 que compte le territoire.
- Ainsi, la collectivité contribue à faire vivre le tissu associatif, avec 1 association pour 29 habitants pour une moyenne nationale de 1 pour 31 habitants*.
- Le CCAS est subventionné à hauteur de 3,40 M€ tandis que les autres établissements de la collectivité reçoivent 3,4 M€.
- Au total c'est plus de 15,4 M€ qui sont redistribués au profit des structures qui participent activement à la vie de la cité.

*Source : Data-asso.fr

LE BUDGET CADEREAU : 6 650 090€

- Un budget cadereau qui ne porte que les charges d'emprunt historiques dont la part GEMAPI transférée à Nîmes Métropole est remboursée annuellement.
- 3,54 M€ de charges d'emprunt et 1,42 M€ d'intérêts d'emprunts
- Les principales recettes proviennent de :
 - la subvention du budget principal pour 2,47 M€.
 - Le remboursement de capital et d'intérêts par Nîmes Métropole pour 1,9 M€
 - Ce budget qui ne porte que des charges d'emprunt à vocation réintégrer le budget principal en 2027



LE BUDGET ANRU : 36 170 514€

3,9 M€ de dépenses de fonctionnement ;

dont 3,4 M€ de dépenses réelles de fonctionnement répartis comme suit :

- Charges à caractère général 824 000 €
- Charges de personnel 653 038 €
- Autres charges de gestion 365 000 €
- Intérêts d'emprunts 1 580 000 €

Et 469 K€ de dépenses d'ordre

Financés par des subventions de l'Etat pour 222 750 € (aides à l'acquisition et animation des projets - ANAH) et du budget principal pour 3 663 019 €

32,3 de dépenses d'investissement ;

dont 28,1 M€ de dépenses réelles d'investissement

Les dépenses d'équipements s'élèvent à **19,6 M€** financées à hauteur de 15,2 M€ par emprunt et 5 M€ par subventions